



Eté 2026

LES INFOS DTSI

(DTOF ET DSI)



UN PETIT APERÇU DES SUJETS AU CSE DTSI CES DERNIERES SEMAINES

Projet d'évolution

DSI :

Déjà un an que la DSI a présenté son souhait **d'évolution des modèles opérationnels**, dont l'enjeu majeur est d'adresser l'évolution des compétences clés de ses salariés vers l'expertise fonctionnelle et l'architecture et de faire évoluer le modèle de suivi des partenaires externes (ESN).

15 pôles et 74 salariés ont été identifiés lors de la 1ère itération. L'itération 2 impacte 178 salariés, 72 devant être repositionnés.

Vos élus ont voté à l'unanimité une expertise pour projet important modifiant les conditions de santé, de sécurité et les conditions de travail.

DTR :

Concernant **l'organisation de la gestion des infrastructures pour le réseau et les plateformes de services**, **vos élus ont rendu un avis motivé défavorable à ce projet** qui s'inscrit dans la continuité de la transformation **DTSI Demain**.

En effet, il consiste à réorganiser des activités d'infrastructures réparties entre plusieurs entités dont **PFS**, avec un recentrage accru au sein de **PFC**, et la création d'un nouveau domaine Telco Cloud.

La Direction s'est engagée à faire une réponse aux remarques et aux propositions qui lui sont faites.

**STOP AUX TRANSFORMATIONS CONTINUELLES
ET AUX DEMENAGEMENTS !**



Plan Schéma Directeur Immobilier (PSDI)

Beaucoup de PSDI ! Cela fait suite à la présentation des orientations d'Orange en matière immobilière faite aux élus du CSEC le 10/09 et à ceux du CSE DTSI le 24/09/2025.

Ainsi, à travers les **multiples Schémas Directeurs Immobiliers Territoriaux (SDIT)** en cours de réalisation, d'étude ou à instruire, vos représentants continuent de faire le tour de l'hexagone !



En effet, après le projet de déménagement des équipes **Vision 360** d'**Alleray** et d'**Orange Village** vers **Orange Gardens**, c'est au tour d'autres salariés de devoir migrer vers un autre site, et pour certains, de découvrir le concept et le travail en espaces dynamiques (**Flex Office**) avec un **taux de partage à 0,6**. Il faut comprendre que la Direction Immobilière Groupe (DIG) prévoit 60 positions de travail pour un effectif de 100 salariés. La DIG considère qu'elles peuvent être partagées, la totalité de l'effectif d'un site n'étant pas présente tous les jours du fait du télétravail, d'absences prévues (congrés, déplacements professionnels...).

CLIC SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



SDIT **Marseille** :

Petit retour dans le passé... Rappelez-vous il a consisté à restructurer et à réaménager le site de **St Mauront** pour y accueillir, aux côtés des équipes déjà résidentes, celles en provenance de tous les autres sites marseillais. Cela a conduit à la création du **Campus Massalia**.



Or, avec un sentiment d'insécurité croissant au fil des années et sur 2025 plus particulièrement, ainsi que l'accumulation d'aléas sur ce site, Orange fait marche arrière et le choix d'intensifier ses recherches de sites alternatifs.

Bingo ! Des locaux sont disponibles pour désormais accueillir les salariés exerçant une activité tertiaire.

A la suite d'une prise à bail votée par les élus du CSE DOGSE, Orange en a informé les élus du CSE DTSI et présenté ce nouveau campus marseillais avec des espaces de travail supplémentaires : **La Tour Marseille**, **EKO**, **Joliette**.

Le **Projet Mistral** est donc né et en cours de mise en oeuvre. Espérons qu'il soit gagnant !

SDIT **Rennes** :

Il consiste à optimiser l'empreinte immobilière d'Orange sur ce bassin d'emploi avec :

- le regroupement progressif des équipes sur les sites existants de la **technopole Atalante à Cesson-Sévigné**
- la prise à bail réalisée du nouveau bâtiment pour les activités en lien avec le domaine de l'intervention
- la libération à terme des sites (**Bray**, **Malakoff**, **Avenue** et **Patton**).

Ce sont majoritairement des salariés de **DTR** qui vont déménager du site de **Malakoff** vers **Atalante**.

Les collègues de **DI2E** et de **DINT** (ex DI2E avant la mise en oeuvre du projet Regain) vont devoir quitter leur site de **Saint-Jacques-de-la-Lande** pour celui de la « rue du **Bignon** » à **Chantepie**. Il est prévu que 104 salariés issus du périmètre social du CSE DO Grand Ouest les rejoignent sur ce site.

L'objectif du projet de réaménagement d'**Orange Avenue** est d'accueillir une partie des salariés sédentaires présents actuellement sur le site d'**Orange La Lande**. Ce sont des salariés du périmètre **BLIM** qui occuperont le R+1 du bâtiment D. Ce bâtiment, actuellement occupé par 420 salariés majoritairement issus de la DOGO, pourra recevoir jusqu'à 500 personnes.



AUDIO

NOS RÉSEAUX SOCIAUX

